



# RÉSUMÉ DU RETOUR D'INFORMATION SUR LE DOCUMENT FINAL

Nao Takeuchi, ACCP Secretariat,  
Urban Basic Services Section  
UN-Habitat

# L'ORIENTATION DE L'ACTION TUNIS EN TANT QUE DOCUMENT DE L'ACTION



- S'appuyer sur les documents finaux adoptés lors des précédentes réunions générales de l'ACCP.
- Déterminer les actions futures mises en œuvre par le secrétariat de l'ACCP et le soutien d'ONU-Habitat aux pays et villes membres de l'ACCP.
- Le projet de document final et son formulaire de retour d'information ont été partagés du 24 juin au 8 juillet et les pays et villes membres de l'ACCP ont fait part de leurs réactions.
- Le dernier jour de la troisième Assemblée de l'ACCP, une session à huis clos sera organisée afin d'intégrer les derniers commentaires des membres de l'ACCP. L'Assemblée se terminera par l'adoption du document final.

# ENGAGEMENT AVEC LA COMMUNAUTÉ SCIENTIFIQUE ET LES MEMBRES DE L'ACCP

1. Envisager de favoriser les collaborations avec		
a. la communauté scientifique et technologique, c'est-à-dire les universités, les instituts de recherche, etc., pour combler le fossé technologique et renforcer l'interface science-politique au niveau des villes africaines.	YAG action 1	renforcer la coopération avec le secteur privé, le monde universitaire, les alliances pertinentes et les organisations philanthropiques.
b. Plus de membres ;		
i. S'engager davantage auprès des membres pour les pratiques environnementales, en partageant non seulement la gestion des eaux usées, mais aussi les eaux résiduaires.	i. YAG action 4 , 6	4. Fournir une occasion d'apprendre les bonnes pratiques et les leçons apprises sur les approches politiques, institutionnelles, organisationnelles et techniques de la gestion des déchets, mutuellement entre les pays africains,  6. Promouvoir le partage d'expériences et de connaissances pertinentes entre les pays africains par le biais de l'ACCP.
ii. En mettant en place une équipe de travail chargée de vérifier l'état d'avancement des actions telles que la création de décharges aménagées, la réduction des déchets plastiques, la gestion des déchets électroniques, l'élaboration de politiques de réglementation des déchets et le renforcement des capacités, etc.	ii. YAG action 3	encourager les initiatives des pays, villes et organisations respectifs pour organiser un atelier et/ou un séminaire à diverses occasions dans le cadre des activités de l'ACCP.
iii. Pour le programme d'échange d'apprentissage de ville à ville / partenariat (paragraphe 3, NON)	iii. YAG action 4 , 6	4. Fournir une occasion d'apprendre les bonnes pratiques et les leçons apprises sur les approches politiques, institutionnelles, organisationnelles et techniques de la gestion des déchets, mutuellement entre les pays africains,  6. Promouvoir le partage d'expériences et de connaissances pertinentes entre les pays africains par le biais de l'ACCP.
iv. Coopérer pour créer les connaissances nécessaires à l'action des décideurs et des parties prenantes.	iv. YAG action 4 , 6	4. Coopérer pour créer les connaissances qui permettront aux décideurs et aux parties prenantes de prendre des mesures et de soutenir l'élaboration de politiques visant à une gestion saine des déchets adaptée aux circonstances nationales et locales dans les pays africains, et les diffuser par l'intermédiaire de l'ACCP.  6. Encourager le développement de méthodologies pour la collecte de données et le suivi des indicateurs 11.6.1, 12.3.1, 12.4.2 et 12.5.1 des ODD relatifs à la gestion des déchets, afin de donner aux décideurs et aux parties prenantes les moyens d'agir et de soutenir l'élaboration de politiques visant à une gestion saine des déchets dans les pays africains.
v. Soutenir le développement de politiques visant à une gestion saine des déchets, adaptées aux circonstances nationales et locales dans les pays africains.	v. YAG action 4	Coopérer pour créer les connaissances qui permettront aux décideurs et aux parties prenantes de prendre des mesures et de soutenir l'élaboration de politiques visant à une gestion saine des déchets adaptée aux circonstances nationales et locales dans les pays africains, et les diffuser par l'intermédiaire de l'ACCP.
vi. Développer les partenaires pour qu'ils s'efforcent de produire des exemples de réussite pouvant être présentés à d'autres pays et villes d'Afrique afin de stimuler l'utilisation de leurs leçons apprises.	vi. YAG action 11	Demandez également aux partenaires de développement de s'efforcer de réaliser des cas de réussite qui peuvent être présentés à d'autres pays et villes d'Afrique afin de stimuler l'utilisation de leurs leçons apprises et de leurs avantages..

# QUESTIONS INTERSECTORIELLES ET ÉLABORER DAVANTAGE DE SDGS



IMPLEMENTING  
THE NEW  
URBAN AGENDA

2. Inclusion des questions intersectorielles des villes africaines - élaborer davantage d'ODD relatifs aux déchets.			
a. Élimination de la pauvreté - création d'emplois verts,	a. YAG action 7 TAG paragraphe 5	7. notant qu'un secteur informel joue un rôle important dans de nombreuses parties du flux de gestion des déchets, notamment la collecte des matériaux recyclables dans les décharges.  6. Notant qu'une gestion appropriée et durable des déchets contribue à la création de villes propres et résilientes en réduisant et en prévenant les risques pour la santé humaine et les dangers pour l'environnement, et qu'elle favorise le développement durable par l'innovation et la création d'emplois en améliorant l'efficacité des ressources, en passant à l'économie circulaire, en augmentant les investissements en Afrique et en développant le tourisme durable.	Notant qu'une gestion appropriée et durable des déchets contribue à la création de villes propres et résilientes en réduisant et en prévenant les risques pour la santé humaine et le danger environnemental, et qu'elle favorise le développement durable par l'innovation et la création d'emplois verts en améliorant l'efficacité des ressources, en passant à l'économie circulaire, en augmentant les investissements en Afrique et en développant le tourisme durable.
b. Énergie - promouvoir l'utilisation des énergies renouvelables - éolienne et solaire, car l'Afrique est encore riche en ressources renouvelables.	TAG paragraphe 5 l'efficacité des ressources l'utilisation des déchets comme source d'énergie renouvelable	Notant qu'une gestion appropriée et durable des déchets contribue à la création de villes propres et résilientes en réduisant et en prévenant les risques pour la santé humaine et les dangers pour l'environnement, et qu'elle favorise le développement durable par l'innovation et la création d'emplois en améliorant l'efficacité des ressources, en passant à l'économie circulaire, en augmentant les investissements en Afrique et en développant le tourisme durable.	
c. Eau et assainissement		Le champ d'application de l'ACCP à retenir est la gestion des déchets solides.	
d. Tourisme durable	TAG paragraphe 5	Notant qu'une gestion appropriée et durable des déchets contribue à la création de villes propres et résilientes en réduisant et en prévenant les risques pour la santé humaine et les dangers pour l'environnement, et qu'elle favorise le développement durable par l'innovation et la création d'emplois en améliorant l'efficacité des ressources, en passant à l'économie circulaire, en augmentant les investissements en Afrique et en développant le tourisme durable.	
e. Villes et établissements humains durables	TAG paragraphe 5	Abordé au paragraphe 6	
f. Santé et population - protection des populations contre les risques de maladies	TAG paragraphe 5	Abordé au paragraphe 6	

# LIENS AVEC LES CONDITIONS LOCALES, LES PANDÉMIES, LA GESTION DES CATASTROPHES, ETC.



IMPLEMENTING  
THE NEW  
URBAN AGENDA

3. Prise en compte de stratégies plus globales			
a. En affirmant qu'il existe des approches, des visions, des modèles et des outils différents pour chaque ville dans chaque pays africain..	a. YAG action 4	une gestion saine des déchets adaptée aux circonstances nationales et locales dans les pays africains.	
b. Obtenir un engagement fort des décideurs	b. YAG action 4	Coopérer pour créer les connaissances qui permettront aux décideurs et aux parties prenantes de prendre des mesures et de soutenir l'élaboration de politiques visant à une gestion saine des déchets adaptée aux circonstances nationales et locales dans les pays africains, et les diffuser par l'intermédiaire de l'ACCP.	
c. Mettre l'accent sur les pays les moins développés dans les DSM	c. YAG action 4	une gestion saine des déchets adaptée aux circonstances nationales et locales dans les pays africains.	
d. Manipuler ou traiter les déchets médicaux liés à la gestion de Covid 19	d. TAG paragraphe 5	Reconnaissant,.... la perspective de la protection de l'environnement, de l'utilisation efficace des ressources naturelles et l'importance de la santé publique rappelée par la crise sans précédent du COVID-19	3. Promouvoir des mesures efficaces par le partage des connaissances, de l'expérience et des bonnes pratiques en matière de réduction, de gestion rationnelle et de valorisation des déchets plastiques, des déchets de soins de santé et des déchets électroniques en vue de la réalisation des 3R et d'une gestion contrôlée basée sur le guide d'action de Yokohama, en reconnaissant les impacts négatifs créés par les déchets plastiques au niveau mondial et les défis imposés par l'augmentation de la consommation de déchets de soins de santé et de déchets électroniques en Afrique.
e. Accepter/déclarer l'incitation de l'industrie du recyclage des déchets à promouvoir le "système de rachat".	e. YAG action 9	encourager la mise en place des cadres institutionnels et réglementaires nécessaires à la réalisation d'une gestion rationnelle des déchets, y compris les 3R, en notant que les producteurs de déchets ont une responsabilité importante à l'égard de leurs propres déchets	
f. Promouvoir l'approche de l'économie verte pour les villes vertes en Afrique afin que les pays et les villes d'Afrique parviennent à un développement durable et à une réduction de la pauvreté, y compris une croissance économique soutenue, une meilleure inclusion sociale et un bien-être humain accru, un écosystème sain, une résilience climatique et une sécurité alimentaire.	f. YAG paragraphe 4	Notant que la gestion rationnelle des déchets minimise les risques pour la santé publique et l'environnement, réalise des villes propres et résilientes, contribue à l'amélioration de l'efficacité des ressources, à la transition vers une économie circulaire, à la réduction des déchets plastiques marins, et favorise l'innovation, l'emploi et la croissance économique durable par l'augmentation des investissements et du tourisme durable en Afrique.	
g. En coordonnant des liens plus étroits entre la gestion des déchets urbains et la réduction des risques d'épidémies et de catastrophes et la reprise, ainsi que des stratégies plus coordonnées intégrant la réduction des risques de catastrophes et l'adaptation au changement climatique dans les investissements publics et privés, la prise de décision et la planification des actions humanitaires et de développement.	d. TAG paragraphe 5	Notant qu'une gestion appropriée et durable des déchets contribue à la création de villes propres et résilientes en réduisant et en prévenant les risques pour la santé humaine et les dangers pour l'environnement, et qu'elle favorise le développement durable par l'innovation et la création d'emplois en améliorant l'efficacité des ressources, en passant à l'économie circulaire, en augmentant les investissements en Afrique et en développant le tourisme durable,	Notant qu'une gestion appropriée et durable des déchets contribue à la création de villes propres et résilientes en réduisant et en prévenant les risques pour la santé humaine et l'environnement, en renforçant les liens entre l'urbanisme et la gestion des déchets, et en favorisant un développement urbain durable par l'innovation et la création d'emplois verts, en améliorant l'efficacité des ressources, en passant à l'économie circulaire, en augmentant les investissements en Afrique et en développant le tourisme durable,
h. Création d'un centre de formation local en Afrique	h. YAG action 4	établir un centre de formation local en Afrique	
i. Passer du modèle linéaire au modèle circulaire pour obtenir des villes	i. YAG action		

November 7, 2022

UNITED NATIONS HUMAN SETTLEMENTS PROGRAMME (UN-HABITAT)

**UN HABITAT**  
FOR A BETTER URBAN FUTURE

# PLANIFICATION URBAINE, SOUTIEN FINANCIER, UTILISATION DE LA TECHNOLOGIE

4. Prise en compte de la planification du développement urbain			
a. S'attaquer au problème du manque de terrains pour la construction d'infrastructures de GDS	na		Notant qu'une gestion appropriée et durable des déchets contribue à la création de villes propres et résilientes en réduisant et en prévenant les risques pour la santé humaine et l'environnement, en renforçant les liens entre l'urbanisme et la gestion des déchets, et en favorisant un développement urbain durable par l'innovation et la création d'emplois verts, en améliorant l'efficacité des ressources, en passant à l'économie circulaire, en augmentant les investissements en Afrique et en développant le tourisme durable,
b. Par le partage de connaissances et d'expériences avec les autres membres sur la planification de l'urbanisation / la planification du développement à plus long terme pour acquérir suffisamment d'espace.	na		
c. Passer de la mise en décharge ouverte des déchets à la mise en décharge contrôlée	c. YAG action 8 et TAG 2	8. Encourager l'élimination contrôlée des déchets dans les décharges des pays africains, afin d'éviter les incendies, les effondrements et la pollution de l'environnement causés par une gestion incontrôlée des décharges, et de contribuer à assurer la sécurité et la santé des personnes et à protéger des écosystèmes sains.  2. Promouvoir la transition des décharges à ciel ouvert vers des décharges sanitaires et contrôlées.	
5. Prise en compte de l'aide financière			
a. Pour les activités de développement des capacités des membres (paragraphe 1, NON)	a. YAG action 1, 11	1. encourager la participation des partenaires de développement à l'ACCP afin d'améliorer la mobilisation des ressources financières pour une gestion saine des déchets.  11. encourager le renforcement des capacités pratiques des pays et des villes d'Afrique en matière de gestion des déchets.	
b. En créant des mécanismes financiers pour la transition des décharges à ciel ouvert vers des décharges contrôlées ou en mobilisant des ressources auprès des partenaires du développement. (paragraphe 2, NO)	b. YAG action 1, 9	1. encourager la participation des partenaires de développement à l'ACCP afin d'améliorer la mobilisation des ressources financières pour une gestion saine des déchets,  9. Renforcer les partenariats public-privé pour accroître les possibilités d'investissement dans les entreprises de gestion des déchets et faciliter l'innovation.	
6. Prise en compte de l'utilisation de la technologie			
a. Réaliser de manière ouverte et transparente l'échange de connaissances, la coopération technique et le renforcement des capacités dans différents domaines des membres de l'ACCP par l'application de technologies innovantes.	n.a.		1. Continuer à promouvoir les 11 points du guide d'action de Yokohama adopté lors de la 2e assemblée générale de l'ACCP, en utilisant des technologies et des applications innovantes pour un partage transparent et efficace des connaissances.



# UN HABITAT

FOR A BETTER URBAN FUTURE

[www.unhabitat.org](http://www.unhabitat.org)

